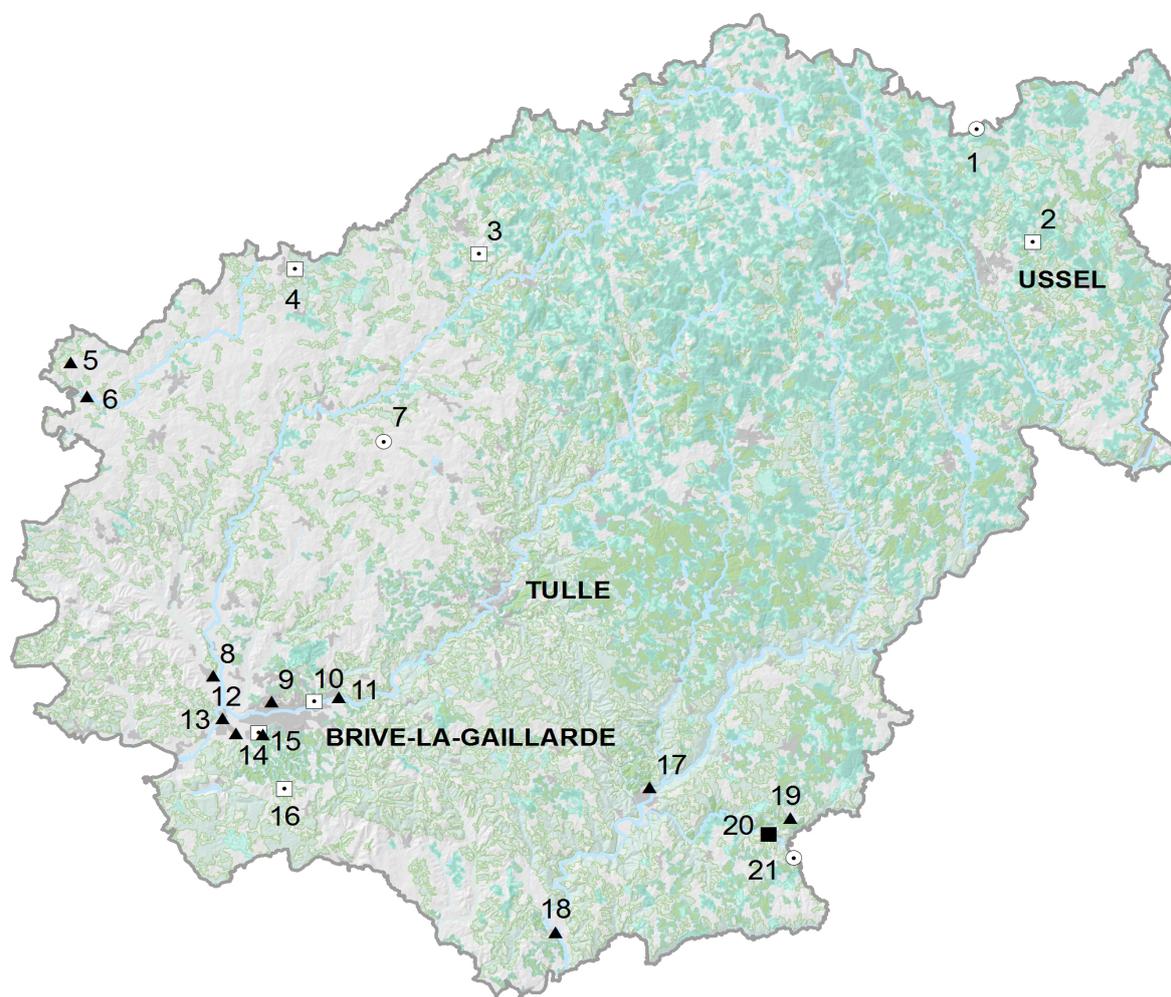


NOUVELLE-AQUITAINE CORRÈZE

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 7



- fouilles préventives
- fouilles programmées
- ▲ diagnostics / sondages
- prospections / relevés / analyses études documentaires
- * P.C.R.



N° Nat.						N°	P.
123688	ARGENTAT-SUR-DORDOGNE	ZAC du Longour	METENIER Frédéric	INRAP	OPD	17	118
123606	BEAULIEU-SUR-DORDOGNE	Boulevard de Turenne	BARBIER Emmanuel	INRAP	OPD	18	118
123696	BRIVE-LA-GAILLARDE	Les Aubarèdes	Connet Nelly	INRAP	OPD	9	119
123687	BRIVE-LA-GAILLARDE	Chemin de Bassaler	Connet Nelly	INRAP	OPD	15	119
123672	BRIVE-LA-GAILLARDE	Bouyssonie	PESESSE Damien	UNIV	FPr	14	120
123698	BRIVE-LA-GAILLARDE	ZAC Brive-Laroche Carrefour	DEFAYE Sophie	INRAP	OPD	13	120
123658	GOULLES	Village de Carbonnières	POULAIN Peggy	EP	PRD	21	121
123663	MALEMORT-SUR-CORREZE	Mortemart	PALOUMBAS Dimitri	BEN	FPr	10	123
123322	MALEMORT-SUR-CORREZE	Parc du Moulin	MANIQUET Christophe	INRAP	OPD	11	125
123653	MASSERET	Les Graules	SERRAT Vincent	DOC	FPr	4	125
123674	NOAILLES	Grotte de Noailles	DIGAN Mahaut	INRAP	FPr	16	126
123643	SAINT-CIRGUES-LA-LOUTRE	Eglise Saint-Cyr	PIGEYRE Henri	BEN	SU	19	126
123678	SAINT-ELOY-LES-TUILERIES	La Rivière	CONTE Patrice	MCC	SU	5	127
123664	SAINT-FREJOUX	La Grange	GESTREAU Raphaël	MCC	FPr	2	129
123685	SAINT-GENIEZ-O-MERLE	Les Tours de Merle, mur effondré	CONTE Patrice	MCC	SD	20	129
123692	SAINT-PANTALEON-DE- LARCHE	ZAC de Brive-Laroche sortie Nord	DEFAYE Sophie	INRAP	OPD	12	131
123650	SAINT-REMY	Les Fonts	LOUBIGNAC Fabien	MCC	PAN	1	131
123691	SÉGUR-LE-CHATEAU	Château de Ségur	PALOUMBAS Dimitri	EP	SU	3	132
123654	SOUDAINE-LAVINADIÈRE	Prieuré et église	CONTE Patrice	MCC	FPr	3	134
123680	VARETZ	5 rue Roger Madrias	DEFAYE Sophie	INRAP	OPD	8	135

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 7

Âge du Bronze

**ARGENTAT
ZAC du Longour**

Le projet d'aménagement d'une zone d'activités économiques au lieu-dit Chadirac sur la commune d'Argentat-sur-Dordogne (Corrèze), sur la parcelle 967 de la section AC, a motivé la prescription du diagnostic qui porte sur une superficie totale de 20 096 m². Vingt-huit sondages linéaires ont été réalisés sur la parcelle concernée. La surface cumulée des sondages réalisés est de 1801,53 m², représentant donc 8,92 % des 20 096 m² soumis à prescription de diagnostic. La surface réellement accessible aux travaux de diagnostic avoisine les 18 900 m².

L'intervention a permis d'identifier un fossé parcellaire parallèles en limite nord-est de la parcelle et un possible fossé d'enclos à l'extrémité sud de l'emprise visée.

Cette opération de diagnostic a plus particulièrement révélé la présence d'une fosse dans le sondage 9, qui a livré un petit ensemble céramique du Bronze

final IIb-IIIa. Les vestiges découverts forment un ensemble de 102 fragments correspondant à un minimum de 3 récipients très fragmentés, dont un présente une forme archéologiquement complète. Ce petit corpus céramique est caractéristique des productions céramiques du Bronze final IIb-IIIa (XI^e-IX^e siècles av. J.-C.). Des rapprochements typologiques peuvent être mis en évidence avec certaines céramiques des régions environnantes. En effet, les formes et décors observés (lignes d'impressions) se rapprochent incontestablement d'éléments du groupe Rhin-Suisse-France orientale provenant principalement du Massif central et du Périgord. Les rares fragments recueillis à Argentat figurent donc parmi les premiers témoins des productions céramiques du Bronze final IIb-IIIa découverts en Limousin.

Méténier Frédéric

Bas Moyen-Âge

**BEAULIEU-SUR-DORDOGNE
Boulevard de Turenne**

Le développement du bourg de Beaulieu-sur-Dordogne obéit à une forme de déterminisme : il est situé dans une zone de confluence et d'échanges entre le Limousin à l'ouest, la Xaintrie et l'Auvergne à l'est, le Quercy, au sud. Implanté sur la rive droite de la plaine alluviale de la Dordogne, il occupe la partie convexe d'un méandre, juste en amont d'un rétrécissement de la vallée, qui constitue une zone de franchissement de la rivière. Cette situation favorable s'est traduite par l'émergence rapide d'un habitat et d'activités économiques concentrés autour d'une puissante abbaye fondée en 855 par l'archevêque de Bourges, Raoul, sur l'une de ses terres, *Vellinus*.

Face aux convoitises, le bourg monastique se dote d'une enceinte qui enclot un espace de près de 3 ha. Vraisemblablement édifiée dès le XII^e siècle, la ville est dite « forte » en 1369 (Deloche, 1859, XLIV). Trois

faubourgs se développent au cours du Moyen Âge et complètent la topographie urbaine du lieu qui se perçoit encore très nettement au sein de la trame parcellaire actuelle.

Le diagnostic archéologique a été réalisé en amont d'un projet de construction d'une maison de santé, au sein d'un espace réputé non bâti jusqu'à la fin du XIX^e siècle à l'exception d'une voirie qui traversait en partie les parcelles. Ces dernières jouxtent toutefois l'emprise supposée du fossé qui ceinturerait l'enceinte.

Dans ce cadre, trois tranchées de diagnostic ont été réalisées. Celles-ci ont révélé un ensemble de vestiges plus denses aux abords du fossé qui ne s'étendait pas dans l'emprise du diagnostic. Ceux-ci sont apparus sous un abondant remblai lié tant à la réhabilitation des lieux qui suit l'abandon de l'occupation (courant XVI^e siècle) qu'à la restructuration plus récente du site

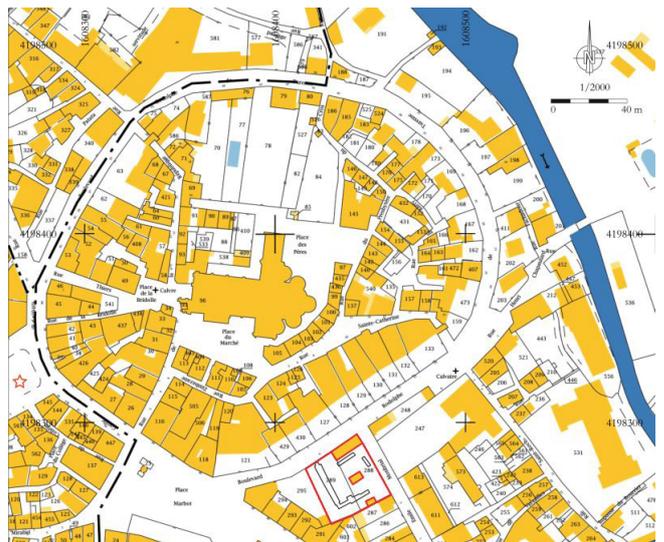
aménagé en jardin en marge d'un couvent. Ce contexte a limité la compréhension de certains vestiges dus aux profondeurs importantes d'enfouissement.

Toutefois, deux types d'occupations ont pu être distinguées. Celles-ci se développent au sein d'un secteur déjà terrassé, les niveaux d'occupation étant installés sur les niveaux des terrasses alluviales. Cette première campagne de travaux supposée peut être associée aux aménagements défensifs qui jouxtent le fossé (façonnage de l'escarpe ?) ou à une simple extraction de matériaux argileux. La première forme d'occupation se concentre aux abords de ce fossé d'enceinte ainsi qu'à l'ouest de la parcelle où des constructions attestent de la présence en marge du bourg d'ensembles bâtis, certains espaces étant couverts de tuiles. Ainsi, des bâtiments semblent jouxter des espaces plus ouverts mais non dénués d'aménagements (cours aux sols de galets, foyers, fosses). Des constructions plus légères (sur poteaux et/ou piliers) complètent vraisemblablement cet habitat qui paraît particulièrement dense mais limité dans le temps (XIV-XV^e siècle). Deux grandes phases d'occupation sont toutefois perceptibles.

En marge de cet espace (sud-est de la parcelle), un autre type d'occupation se distingue. Il s'agit d'une grande fosse sommairement découverte (plus de 20 m²). Dotée d'un fond plat et comblée massivement avec de nombreux rebuts issus de l'encaissant, une utilisation pour une extraction de matériaux peut être envisagée. Celle-ci semble contemporaine du reste du site.

Ce diagnostic a donc permis de révéler un ensemble de vestiges inédits. Les trois faubourgs connus de Beaulieu-sur-Dordogne ne se développaient par sur ces marges. Or, ces vestiges semblent démontrer la présence d'autres faubourgs. Il semblerait cependant que les guerres de religion aient eu raison de cet habitat dont l'ampleur et la topographie mériteraient une attention particulière.

Barbier Emmanuel



Localisation de l'opération sur fond cadastral

BRIVE-LA-GAILLARDE Les Aubarèdes

Le projet immobilier, d'une surface de 1,8 hectares, est situé sur la commune de Brive-la-Gaillarde, sur la partie haute du versant nord du bassin de Brive.

La séquence sédimentaire superficielle est issue de colluvions et repose sur une épaisse couche d'argile du Permien. Les indices d'occupations ne remontent pas

au-delà de l'Holocène et sont en position secondaire, à l'exception de quelques indices de l'époque Moderne trouvés dans le comblement d'un probable chablis.

Connet Nelly

BRIVE-LA-GAILLARDE Chemin de Bassaler

Le projet immobilier qui a motivé la prescription est situé sur le rebord septentrional du plateau de Bassaler, au sud-ouest de la commune de Brive-la-Gaillarde. Le « plateau » de Bassaler constitue la bordure méridionale de la vallée de la Corrèze à sa confluence avec la Vézère, et ses limites sud et ouest sont façonnées par les vallées de la Planche-Torte et de la Corolle, affluents de la Corrèze. Dans cette région corrèzienne riche en occupations paléolithiques,

le plateau même de Bassaler recèle des vestiges lithiques trouvés dans les cultures depuis le début du xix^e siècle : vestiges des Paléolithiques moyen et supérieur avec des éléments pouvant s'intégrer dans un Moustérien de tradition acheuléenne et d'autres plus récents et relevant d'occupations aurignacienne, gravettienne, solutréenne voire châtelperronienne (Demars, 1994, vol.1, p. 405 ; 2011). La présente intervention archéologique avait donc pour principal

objectif de déterminer la présence d'éventuels vestiges paléolithiques sur le haut du versant nord du plateau de Bassaler, et, le cas échéant, d'en caractériser la conservation, la chronologie, l'étendue ainsi que le contexte sédimentaire.

L'exploration archéologique réalisée sur la parcelle DT530, d'une surface de 1800 m², n'a pas révélé de vestiges archéologiques en place. Le seul élément mis au jour est un racloir en silex découvert dans des remblais récents.

Les sondages ont montré que le toit des grès est incliné de façon régulière vers le nord et ne présente aucun décroché pouvant former un front d'abri.

De la même manière, aucun bloc de grès suffisamment imposant et qui aurait pu former une

barrière favorable à la préservation d'une séquence ancienne de l'érosion mécanique n'a été mis au jour dans les tranchées. L'absence même de vestiges archéologiques dans les colluvions sableuses surmontant les grès indique sans doute l'importante érosion qui a affecté cette partie du versant depuis le Pléniglaciaire supérieur.

Aussi, les vestiges paléolithiques découverts sur le plateau de Bassaler jusqu'il y a quelques dizaines d'années ne proviennent sans doute pas de cette parcelle.

Connet Nelly

Paléolithique

BRIVE-LA-GAILLARDE Bouyssonne

Notice non parvenue.

Pesesse Damien (UNIV)

Bas Moyen-Âge

BRIVE-LA-GAILLARDE ZAC Brive-Laroche Carrefour

Cette opération archéologique a été réalisée du 5 au 15 décembre 2017, en préalable à un projet de parc d'aménagement commercial déposé par la société Hyper de la Vézère sur la commune de Brive-la-Gaillarde, en Corrèze. Un diagnostic archéologique a été prescrit par le service régional de l'Archéologie sur la zone de confluence de la Vézère et de la Corrèze, à 117 m d'altitude, sur une surface de 36 029 m². Avec une situation géologique très sensible au sein des formations sédimentaires des basses terrasses, le projet se situe en périphérie proche des indices archéologiques découverts lors des opérations de diagnostics menées ces dernières années dans le secteur, notamment avec les occupations préhistoriques et médiévales des phases 2 et 3 de l'ancien aérodrome Brive Laroche en 2015 et 2016.

51 sondages ont été réalisés dans le but de reconnaître et de caractériser les éléments du patrimoine archéologique se trouvant dans la zone affectée par l'emprise du projet. Ce diagnostic a atteint les objectifs prescrits en permettant la reconnaissance de 6,82 % de la surface totale avec la découverte de quelques structures fossoyées d'un petit indice rural du bas Moyen Âge (xiie-xve s.), sur deux secteurs distincts, et quelques pièces lithiques isolées du Paléolithique moyen. Ces découvertes pourraient être plus importantes si l'on tient compte de la présence de remblais contemporains sur une grande surface du projet, susceptibles d'avoir détruits ou pas d'autres indices archéologiques.

Defaye Sophie

GOULLES

Le village de Carbonnières

L'étude archéologique du site du village de Carbonnières, commandée par la commune de Goullès et à la demande du service régional de l'Archéologie, s'inscrit dans le cadre d'un projet de valorisation du site. Elle a pour but d'offrir une documentation à la commune afin d'orienter cette dernière dans ses choix de mise en valeur.

Le village de Carbonnières est subordonné à un castrum. Il se développe contre le versant ouest de l'éperon rocheux qui accueille ce castrum. Le village est mentionné pour la première fois au xiii^e siècle et est habité jusqu'au début du xxe siècle. Notre étude concerne donc une longue période. Elle s'est déroulée en quatre volets : une prospection, une étude analytique du bâti, des sondages archéologiques et une étude historique.

Le village de Carbonnières s'est révélé circonscrit à l'emprise visible actuellement. Le site a été fortement aménagé et modelé au fil de temps afin d'optimiser les capacités à la fois agricoles et d'implantation des habitations. Des terrasses ont été façonnées, permettant de retenir la terre pour des jardins par exemple. Les bâtiments sont également adaptés à la topographie accidentée des lieux. Ils sont pour beaucoup semi-enterrés, construits en paliers. Des modes de construction particuliers ont été mis en évidence, notamment des systèmes de plateformes créant des surfaces planes pour l'implantation de bâtiments. Le plan du village est aussi révélateur d'un développement dans un espace contraint, avec une grande place laissée aux surfaces utilitaires de type agricole, au détriment des habitations, implantées dans les endroits les plus accidentés du site et là où l'agriculture est moins propice, c'est-à-dire le long de l'éperon rocheux.

La chronologie du village est délicate à établir puisque les éléments concrets sont trop ténus pour avoir une vision globale fine. Néanmoins, une première réflexion est possible. Les origines sont floues. Seule une mention au xiii^e siècle nous renseigne sur la probable existence du village de Carbonnières. C'est réellement aux xiv^e-xv^e siècles que les informations apparaissent. En effet, les sources textuelles et archéologiques convergent vers une occupation du site plutôt dans la partie centrale, au pied des tours du castrum. Les habitants sont assez mal documentés, mais il semble que les suzerains des seigneurs soient logés au sein du village. Des marchands sont également mentionnés. Il est probable qu'une population de paysans-artisans occupe le reste du site. Au début de l'Époque moderne, un bouleversement important se fait ressentir : une grande phase de construction s'opère et le village prend le visage qu'il possède de nos jours. Des changements importants dans l'organisation ont été perçus, avec des orientations qui

diffèrent et des cheminements modifiés. Des secteurs qui ne semblaient pas lotis jusqu'alors sont occupés et le bâti médiéval est complètement abandonné et rayé du paysage. Ceci intervient dans un contexte où les derniers seigneurs de Carbonnières partent du site en le laissant en affermage. Le village possède sa morphologie et n'évolue que peu jusqu'à son abandon, au début du xxe siècle. Dans cette dernière phase, les habitants sont essentiellement des paysans.

Cette étude n'est cependant qu'une évaluation du potentiel archéologique du site et il est indéniable que celui-ci représente des années de recherches. Des fouilles archéologiques à plusieurs endroits clés permettraient d'accéder aux informations sur les origines du village et son évolution durant tout le Moyen Âge et l'Époque moderne.

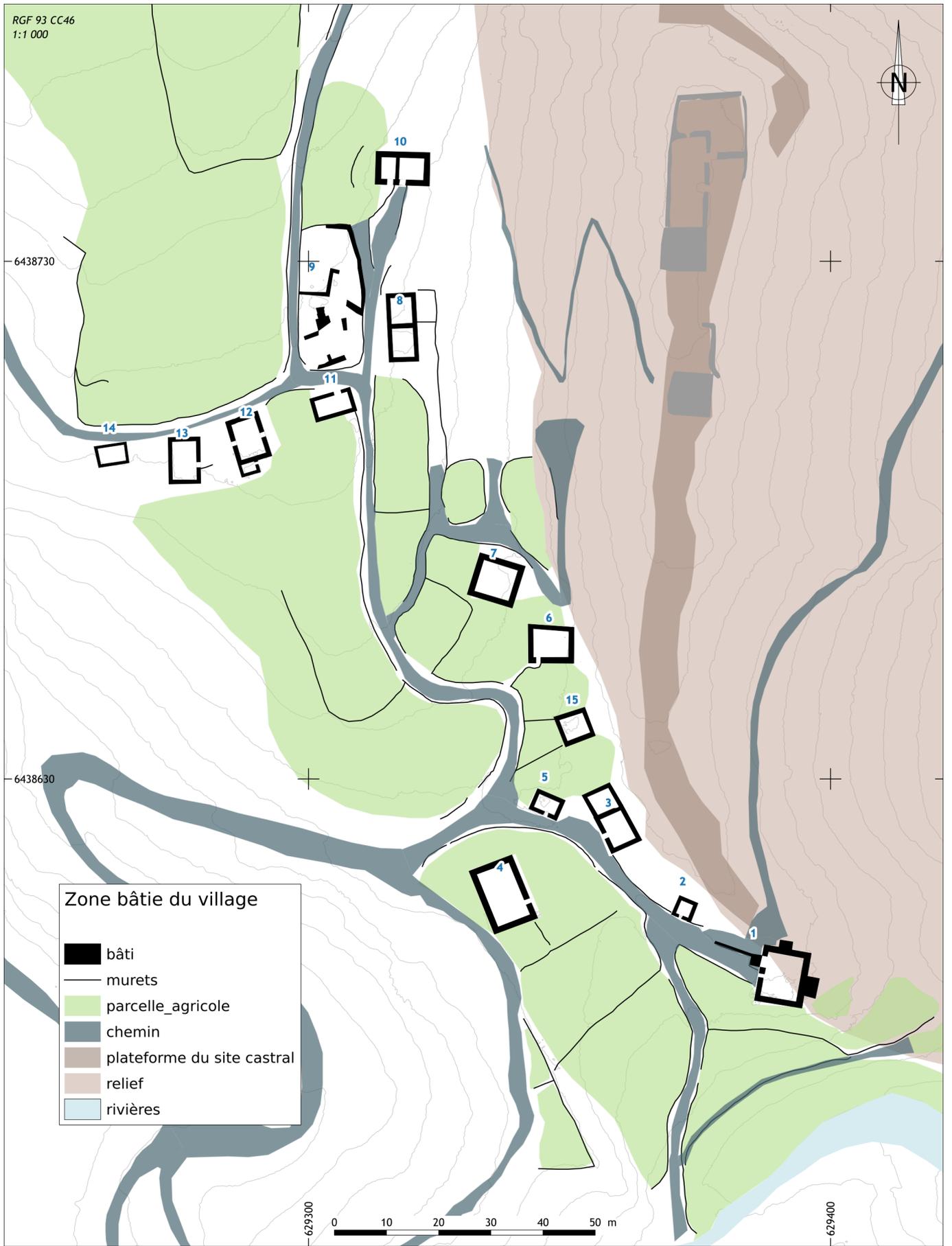
Poulain Peggy



Ensemble du site, relief et micro-reliefs, LiDAR 2017



Exemple de bâti : maison du village (unité architecturale n°3)



GOULLES - Le village de Carbonnières
Plan du village au début du XIX^e siècle

MALEMORT-SUR-CORREZE Montemart

Durant l'été 2017, des sondages archéologiques programmés ont été menés sur le site de l'ancien *castrum* de Malemort, en Corrèze (fig. 1). Mentionné pour la première fois au début du XI^e siècle, la forteresse de Malemort fut, durant le plein Moyen Âge, un des plus importants centres militaires du Bas Limousin. En raison d'importantes démolitions intervenues après 1400, l'aspect matériel du site est pourtant largement méconnu : il ne reste sur place qu'un lambeau de tour à contreforts que l'on s'accorde à dater des années 1200. L'opération archéologique de 2017 avait donc pour principal objectif de retrouver des traces concrètes du *castrum*, et compléter ainsi les données exhumées au cours des sondages exploratoires réalisées en 2011 à la demande de la commune de Malemort et du Service Régional de l'Archéologie.

Un des faits marquants de la campagne de 2017 a été la découverte de plusieurs structures en creux (principalement des trous de poteau) antérieures à la tour à contreforts enveloppants (fig. 2). L'existence d'une strate « précoce », en bois, est une donnée importante, car elle ferait entrer l'histoire de Malemort dans le haut Moyen Âge et validerait ainsi les informations fournies par les textes. Aux alentours de l'an mil, le lieu semble avoir été réoccupé sous la forme de murs appareillés en arête-de-poisson (fig. 3).

Nous avons émis l'hypothèse que ces constructions pouvaient dater du temps du « prince » Gausbert de Malemort, c'est-à-dire du début du XI^e siècle. Il s'en est suivi une « deuxième » occupation en dur, matérialisée par un puissant bâtiment rectangulaire non contreforté mesurant 11 m x 13 m de côtés (fig. 4). Cet édifice correspond peut-être à la tour dans laquelle le coseigneur Guillaume Alboin se fit enterrer, vers 1100 (*apud castellum de Malamort, in turre in qua jacebat*). Finalement, la tour à contreforts enveloppants n'arrive qu'à la toute fin de notre trame chronologique : probablement édiflée sous la tutelle des évêques de Limoges, suzerains de Malemort depuis la fin du XII^e siècle ou le début du XIII^e siècle, elle s'apparenterait à une tour (-beffroi) dont on conçoit difficilement qu'elle ait pu être durablement habitable.

La campagne de 2017 a aussi confirmé que le site avait connu une importante démolition vers 1400, ce que montre le recouvrement des vestiges bâtis par un important remblai rubéfié dans lequel nous avons repéré de nombreuses traces de chauffe et des pierres moulurées. L'objectif à terme serait de poursuivre ces sondages et de démarrer sur ce site d'ores et déjà prometteur une véritable fouille de programme.

Palombas-Odile Dimitri

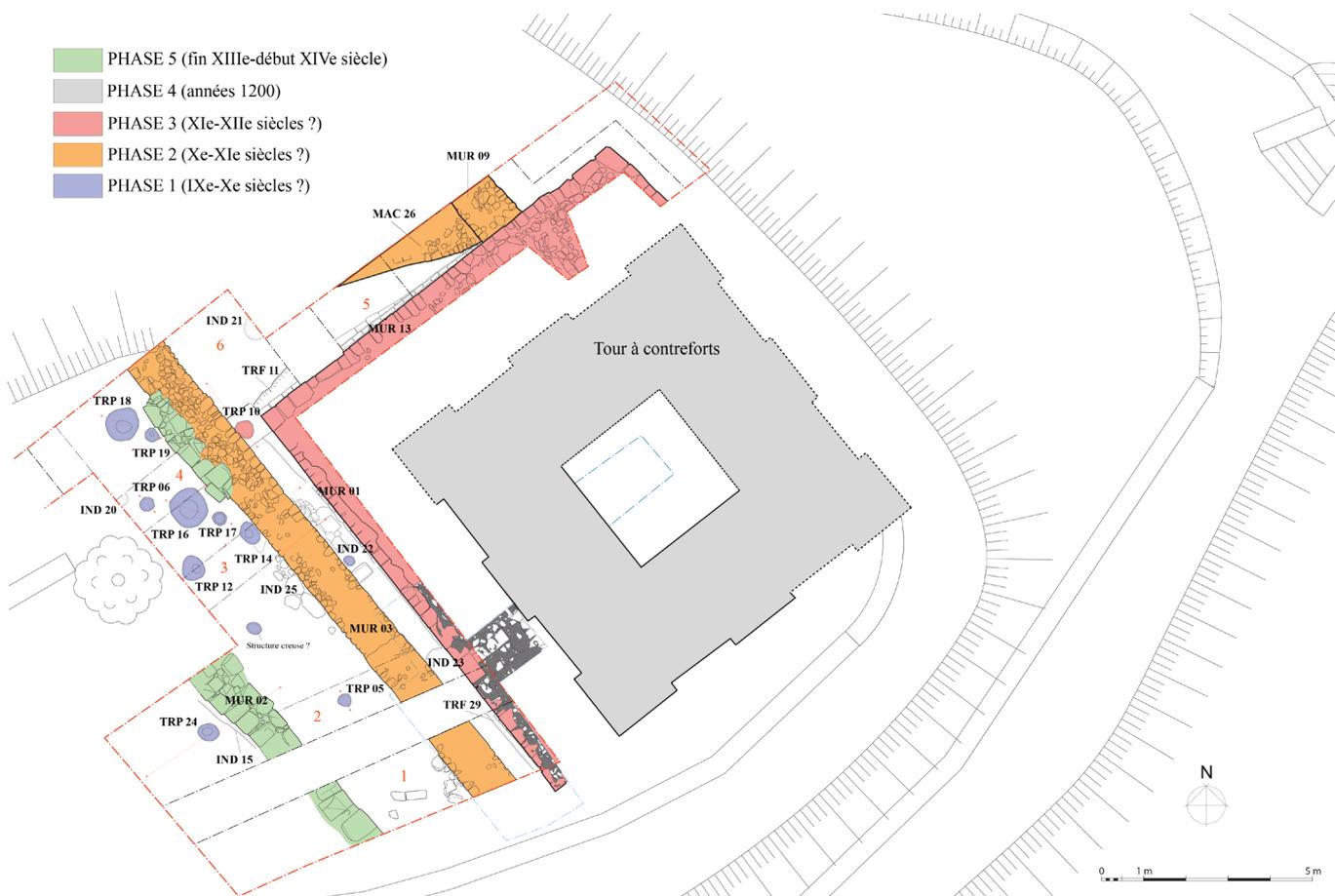


Fig. 1 - Plan phasé des vestiges. Relevés et D.A.O. équipe de fouille, 2017.



MALEMORT-SUR-CORREZE - Montemart
 Fig. 2 - Les trous de poteau en fin de fouille. Cliché D. Palombas-Odile, 2017.



MALEMORT-SUR-CORREZE - Montemart
 Fig. 3 - Détail de la face nord du mur appareillé en arête-de poisson. Cliché D. Palombas-Odile, 2017.



MALEMORT-SUR-CORREZE - Montemart
 Figure 4 - Le grand bâtiment découvert sous la tour à contreforts, vue depuis le nord-ouest. Cliché D. Palombas-Odile, 2017.

MALEMORT-SUR-CORREZE Parc du Moulin

Dans le cadre du projet de construction d'un nouveau supermarché dans la zone commerciale du Parc du Moulin, à l'est de la commune de Malemort-sur-Corrèze, un diagnostic archéologique préalable a été préconisé par le service régional de l'Archéologie de Nouvelle-Aquitaine sur une superficie de 22400 m².

Cet aménagement intervient dans la plaine alluviale de la Corrèze, au nord et en bordure du cours d'eau et de sa confluence avec la Couze. La présence d'une vaste villa gallo-romaine fouillée en 2006 et 2011 à 100 m au nord et de vestiges protohistoriques à quelques mètres seulement à l'est rendait ce secteur particulièrement sensible. Il convenait donc de lever l'hypothèque archéologique sur ces terrains par la réalisation d'un diagnostic préalable aux travaux d'aménagement.

Les 32 sondages réalisés du 15 au 19 mai 2017 représentent une surface ouverte de 1221,50 m², soit près de 5,45 % de la surface prescrite. Seules trois structures archéologiques distantes les unes des autres ont été mises au jour, dont une fosse et deux fossés. Elles pourraient appartenir aussi bien à la période protohistorique que romaine. L'un des fossés, à l'angle nord-est de l'emprise, avaient déjà été mis en évidence en 2006 dans le cadre de la fouille voisine. Les quelques éléments mobilier découverts appartiennent à La Tène D (amphore, céramique grossière) ou bien à l'antiquité romaine (céramique, terre cuite architecturale). Il s'agit de quatre tessons de céramique et d'un silex.

Les niveaux de terrasse alluviale ont été atteints à des profondeurs plus ou moins importantes. Dégagés à moins de 1 m de profondeur dans les sondages ouverts dans la partie nord de l'emprise, ils ont été découverts de plus en plus bas au sud, à

l'approche de la Corrèze, leur pendage s'accroissant rapidement dans ce secteur. Ces niveaux de blocs et galets étaient recouverts par une couche homogène limoneuse à sablo-limoneuse, grise à brun-gris, plus ou moins épaisse. Cette couche de dépôt alluvial renferme en général des petits fragments de terres cuites (architecturales ?) et de rares tessons de céramique roulés d'apparence antique. De nombreux fragments de tuiles (dont de *tegulae*) ont été observés ponctuellement à la surface de la terrasse fluviale. Au moins l'une des deux structures découvertes dans la partie sud de l'emprise s'ouvrait visiblement sous ce dépôt alluvial.

Dans la partie nord de l'emprise sondée, l'érosion a pu entraîner la disparition complète d'éventuelles traces d'occupations anciennes. En revanche, cette couche qui plonge rapidement au sud, est recouverte dans le tiers sud de l'emprise, d'une épaisse couche homogène de dépôts alluviaux qui paraissent avoir entraîné de petits artefacts archéologiques et scellé les structures.

L'emprise sondée n'apporte donc pas d'informations archéologiques essentielles, malgré la proximité de zones d'occupation importantes aux périodes gauloise et antique. Cette intervention ne doit cependant laisser aucun doute sur la riche et dense occupation humaine, au cours du temps, de la vallée de la Corrèze et de ses abords, secteur qui nécessite une attention archéologique toute particulière.

Maniquet Christophe,
avec la collaboration de Bardot Xavier
et Mangier Camille

MASSERET Les Graules

Une courte campagne de fouilles programmées a été menée en juillet 2017 sur un four de potiers gallo-romain, découvert 20 ans plus tôt aux Graules, commune de Masseret. Les principaux objectifs étaient d'une part, de commencer à caractériser l'occupation en documentant les structures artisanales associées et, d'autre part, de collecter des céramiques afin d'identifier les productions de l'atelier.

Malgré d'importantes perturbations anthropiques survenues sur l'emprise de fouilles entre 1997 et 2014, l'état de conservation des vestiges est assez remarquable. En revanche, les niveaux de comblement nous sont parvenus à l'état de lambeaux.

En effet, le four, laissé à l'air libre et exposé aux intempéries pendant plusieurs années, a été partiellement vidé par des fouilles clandestines et par le ravinement d'un ruisseau s'écoulant à l'intérieur de la structure.

Les découvertes se limitent pour le moment à un four à deux volumes (chambre de chauffe et laboratoire séparés par une sole), de forme quasiment circulaire et à tirage vertical. Il est équipé d'un alandier dont l'extrémité débouche sur la fosse de travail. En longueur, le four et son alandier atteignent 2 m tandis que le diamètre interne de la sole est de 1,35 m. D'après les élévations conservées, on sait que

le volume du laboratoire atteint au moins 0,80 m³. La fosse de travail est assez exiguë (longueur maximale : 1,70 m ; largeur maximale : 1,60 m). Une pente inclinée à 30°, sur le côté opposé à l'alandier, fait office d'accès.

L'ensemble des vestiges a ensuite été recouvert d'un niveau de démolition d'au moins 43 m² de superficie. Ce niveau pourrait attester la présence d'un bâtiment construit en dur à proximité du four. Dans les rares petites fenêtres-test ouvertes au sein de cette couche, un possible niveau de circulation a été détecté.

L'étude des céramiques est en cours. Le corpus s'élève à environ 1000 restes. Quelques rares et petits éléments résiduels indiquent que le site a été fréquenté dès les premières décennies du I^{er} siècle de notre ère. Ensuite, la présence d'un raté de cuisson (surcuit) d'imitation de paroi-fines de Lezoux indique que le four a vraisemblablement été en service entre l'époque flavienne et les trois premières décennies du II^e siècle (env. 70-120/130 de notre ère). On trouve également des céramiques communes, engobées ou non, et cuites en mode A. L'étude n'est pas encore suffisamment avancée pour savoir s'il s'agit des productions de l'atelier, bien que cela soit fortement soupçonné. On note par exemple la présence de deux petites marmites au profil presque identique et à panse guillochée. L'une est un raté de cuisson (surcuit) tandis que l'autre est cuite en mode A et engobée.

Une deuxième campagne est envisagée afin d'achever la fouille des vestiges au sein de l'emprise de fouille ouverte en 2017. L'objectif principal sera d'étudier plus précisément les abords du four.



MASSERET - Les Graules
Vue d'ensemble du four. Cliché V. Serrat.

Serrat Vincent

Paléolithique

NOAILLES Grotte de Noailles

Notice non parvenue.

Digan Mahaut (Inrap)

Moyen Âge

SAINT-CIRGUES- LA-LOUTRE Église Saint-Cyr

Le sondage au nord de l'église de Saint-Cirgues-la-Loutre, en Corrèze, a eu pour but de vérifier s'il y avait des vestiges archéologiques sur la zone où la mairie envisageait un drain.

Le sondage (16 mètres de long par un mètre de large) a été réalisé entre le 22 janvier et le 22 avril 2017. Aucune tombe n'a été découverte contre le mur des chapelles nord. La majorité des sédiments date du XX^e siècle, avec probablement un remblai provenant d'une décharge, tant le nombre de tessons de poterie et de verre est important. Quelques pièces ont pu être

remontées, en particulier un plat à barbe, un pot de chambre et un grand pot conique. Dans ce niveau, un amas ferrugineux a été découvert contenant des boutons, des pierres à aiguiser, une douille de munition et des plombs de scellement de sacs de farine. Pour les rares niveaux anciens, quelques tessons de poterie de facture médiévale ont été trouvés. En revanche, on trouve dans tous les niveaux de très nombreux tessons de tegullae impliquant la proximité de vestiges gallo-romains (non retrouvés en place dans ce sondage). Deux fragments de col d'amphore ont été découverts,

dont un de type gréco-italique contenant des cendres volcaniques dans la pâte (en usage entre environ 150 et 80 av. J. C.).

Un mur en petit appareil de 1,30 mètre d'épaisseur, perpendiculaire et antérieur au mur des chapelles, profondément fondé dans le granite, a été mis au jour. Une trace de fondation de plus de trois mètres de long sur le granite vient butter contre ce mur. Ces vestiges peuvent correspondre aux fondations de l'ancienne église Saint-Jean, du XI^e siècle, détruite vers 1720 pour construire le clocher de l'église actuelle (chœur et nef du XV^e siècle). On ignore l'emplacement exact de cette ancienne église (selon les textes : « on entendait la messe de l'une dans l'autre tant elles

étaient proches »). Cette ancienne église était le lieu de sépulture des seigneurs de Merle et une grande croix gravée, découverte sur une des pierres qui murent une ancienne porte latérale de l'église, pourrait correspondre à une plate-tombe (un sarcophage dont on ignore la provenance exacte est exposé dans une chapelle). Un relevé pierre à pierre de la base du mur des chapelles nord montre une construction complexe et polyphasée. Les fondations de l'église actuelle s'appuient sur le mur en petit appareil ancien par de grosses pierres longues dépassant fortement de l'alignement du mur des chapelles.

Pigeyre Henri

Moyen Âge, Époque moderne,

SAINT-ELOY-LES-TUILERIES La Rivière

Époque contemporaine

L'opération menée sur deux bâtiments appartenant au hameau de la Rivière s'intègre à plusieurs problématiques. L'une d'elles concerne la question de l'origine et de l'évolution du hameau aux confins du Limousin et du Périgord, depuis le Moyen Âge jusqu'à la période contemporaine. Parallèlement, l'enquête repose sur la nécessaire datation de bâtiments ruraux trop souvent considérés comme « récents » (période

contemporaine), en tous cas rarement datés. C'est tout particulièrement le cas de certains logis et d'un type d'annexe très spécifique mais extrêmement fréquent sur ce territoire : les granges à plan absidial. L'opération s'intégrait en outre dans une démarche de valorisation d'un monument protégé au titre des Monuments Historiques portée par la communauté des communes du Pays de Saint-Yrieix avec la



Le bâtiment à plan absidial (sa couverture de chaume a été restaurée en 2017), (photo : P.Conte)

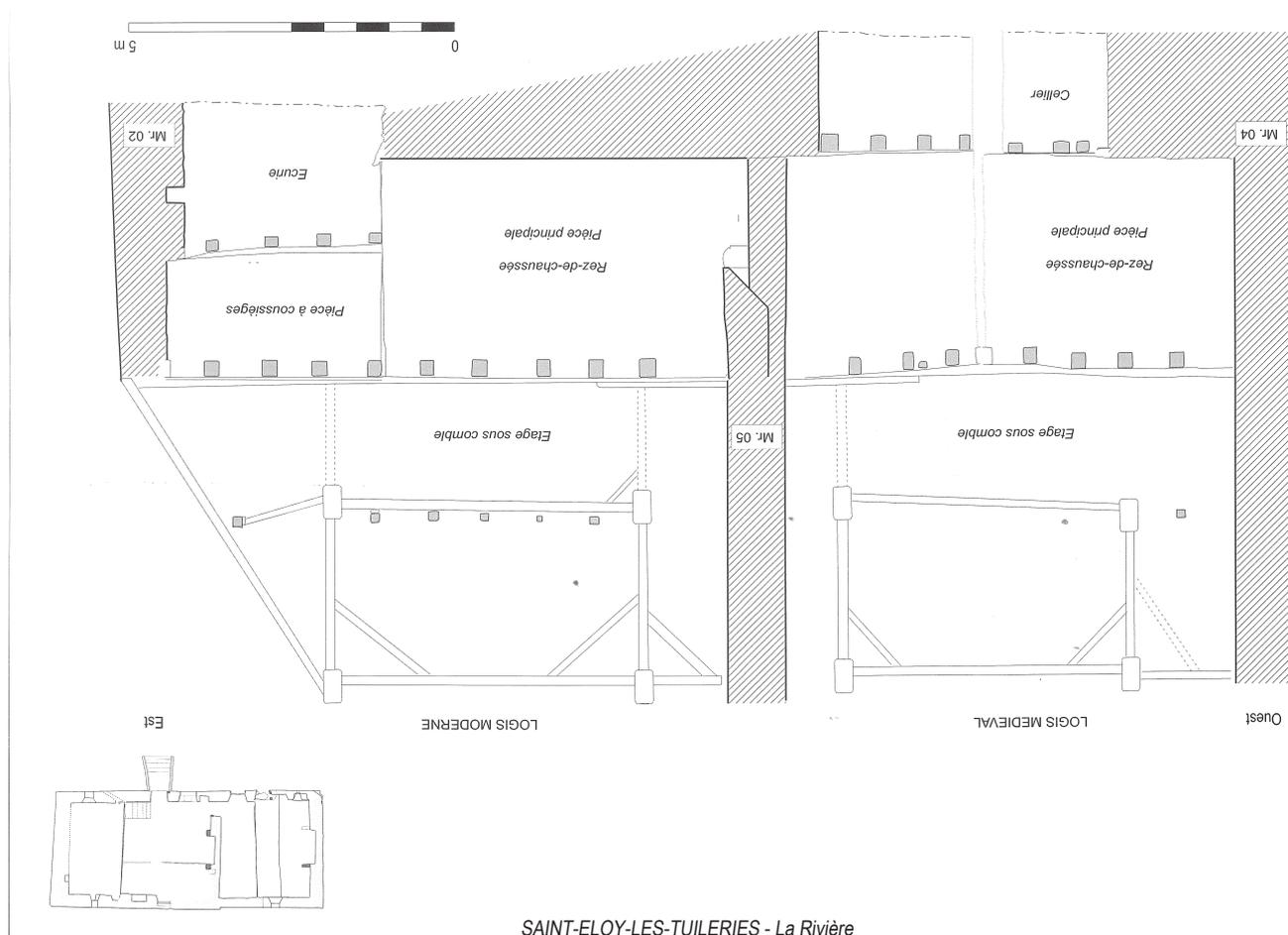
collaboration des services patrimoniaux de la Drac. Enfin, l'étude devait permettre de mettre en œuvre plusieurs types d'approches et de confronter leurs résultats : étude de bâti et sondages couplés à l'analyse par dendrochronologie.

La « grange ovalaire » ayant précédemment fait l'objet d'une série de datations par dendrochronologie (Ch. Belingard) seules quelques nouvelles observations et un sondage ont été réalisés. Ce dernier confirme l'absence de fondation pour la construction du bâtiment qui repose directement sur le socle rocheux arénisé : son architecture s'articule autour du système de charpente adopté, le mur absidial ne formant ici qu'une simple clôture. L'arène schisteuse extraite lors des terrassements préliminaires à la construction a pu d'ailleurs être remobilisée et servir, une fois compactée, de sol de « terre battue » où l'on a ménagé un espace de quelques mètres carrés pouvant correspondre à une aire à battre les céréales. Rappelons que les datations réalisées sur la charpente indiqueraient une construction dans le troisième quart du XVI^e siècle, la grange ovalaire de la Rivière constituant ainsi une sorte de « chaînon manquant » entre les bâtiments à plan absidial médiévaux connus par quelques fouilles régionales (en particulier sur le plateau de Millevaches) et les exemplaires les plus récents du XVIII^e siècle.

Une tranchée réalisée dans la cour entre la grange et le logis a permis de remettre au jour un cailloutis

encore visible au XX^e siècle, composé de petites pierres récupérées lors de l'épierrement des champs voisins. Il constitue un pavage rudimentaire desservant la grange et le logis.

L'étude du logis de Saint-Eloy consistait en une analyse archéologique des élévations, reposant sur la description de chaque élément construit, la réalisation de relevés en plans, en coupe et en élévation. À partir de cette documentation et des observations effectuées sur le terrain, se discernent trois grandes phases de construction qui aboutissent à l'édifice actuel. La première phase voit l'édification d'un bâtiment de 8,3 m de largeur du nord au sud pour une longueur d'au minimum 8,20 m de longueur d'est en ouest, mais de plan vraisemblablement rectangulaire à l'origine. Cet édifice se caractérise par un appareillage soigné en plaquettes de schiste tandis que les éléments architecturaux ont été réalisés en bois. Le bâtiment comprend trois niveaux : un soubassement officiant sans doute comme cellier, un rez-de-chaussée accueillant l'essentiel des équipements résidentiels et un étage sous combles. Le rez-de-chaussée, surélevé sur la cour, présente une hauteur sous plafond de 3,30 m, éclairée par deux baies. Elle est également équipée d'une vaste cheminée engagée de 2,30 m de longueur, couverte d'un linteau en bois dont subsiste une console. Dans l'angle sud-ouest de la pièce, un ingénieux dispositif d'évier, surmonté



SAINT-ELOY-LES-TUILERIES - La Rivière
La Rivière - Coupe longitudinale du logis de La Rivière, état médiéval et moderne. (relevé et Dao : L.Leroux, 2017)

d'un plan de travail et majoré d'une étagère, complète ces aménagements. Ces composants dessinent une pièce fonctionnelle et confortable, comportant par sa hauteur sous plafond, l'envergure de sa cheminée et les moulures de cette dernière des marques de distinction. Sous les combles, la charpente à faux entrants retroussés ménage un espace de circulation, pauvrement éclairé. La numérotation des pièces de charpente atteste de son homogénéité, et l'analyse dendrochronologique menée par Christelle Belingard situe l'abattage des bois à la fin des années 1490.

Après la construction de la grange ovale, le logis primitif est dédoublé par un second logis, dans son prolongement vers l'est. De 11 m de longueur pour 8,20 m de largeur, il comprend un volume principal, dont les niveaux épousent ceux du premier logis et un volume secondaire, correspondant à son tiers oriental, subdivisé en demi-niveaux. La pièce principale de ce second logis présente des dispositions équivalentes au rez-de-chaussée du logis occidental, laissant deviner un modèle architectural pérenne, associant un évier, une étagère et un vaste cantou. L'envergure de la cheminée est équilibrée par la hauteur sous plafond, qui atteint 3,30 m. Le tiers oriental de ce second logis apporte toutefois des innovations : un niveau inférieur directement accessible depuis la cour et correspondant sans doute à une écurie, tandis que l'étage se signale par la présence d'une baie à coussièges et d'ouvertures de tir, dont les dimensions exiguës évoquent l'emploi

d'arquebuses. Une ouverture aménagée dans les combles permettait également la surveillance de l'entrée. La dendrochronologie assure de l'homogénéité de la charpente, datée de l'hiver 1583, soit une dizaine d'années après la grange ovale. Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, interviennent quelques investissements de réfection et de modernisation de l'ensemble. Les logis de Saint-Eloy offrent donc un modèle d'habitat rural de la fin du Moyen Âge et du début de l'époque moderne, qui a pour pivot une vaste pièce fonctionnelle et polyvalente. La présence d'un vocable relevant de l'architecture de la distinction sociale – coussièges, hauteurs sous plafonds, moulurations des bois – dénote un statut social intermédiaire, entre le paysan enrichi et le gentilhomme campagnard.

Les résultats de l'enquête de terrain peuvent être considérés comme positifs : des datations plus précises révèlent des constructions plus anciennes que ce que l'historiographie retenait jusqu'ici pour les bâtiments du hameau, qu'il s'agisse des constructions à plan ovale ou de l'habitation. Ils suggèrent aussi, pour le type de logis présent à La Rivière, une origine et un statut plus complexe que celui de la simple maison de paysan dite « traditionnelle ». L'étude se poursuit désormais par la confrontation avec les rares sources écrites disponibles pour ce site rural.

Conte Patrice et Leroux Laure

Gallo-romain

SAINT-FRÉJOUX La Grange

Notice non parvenue.

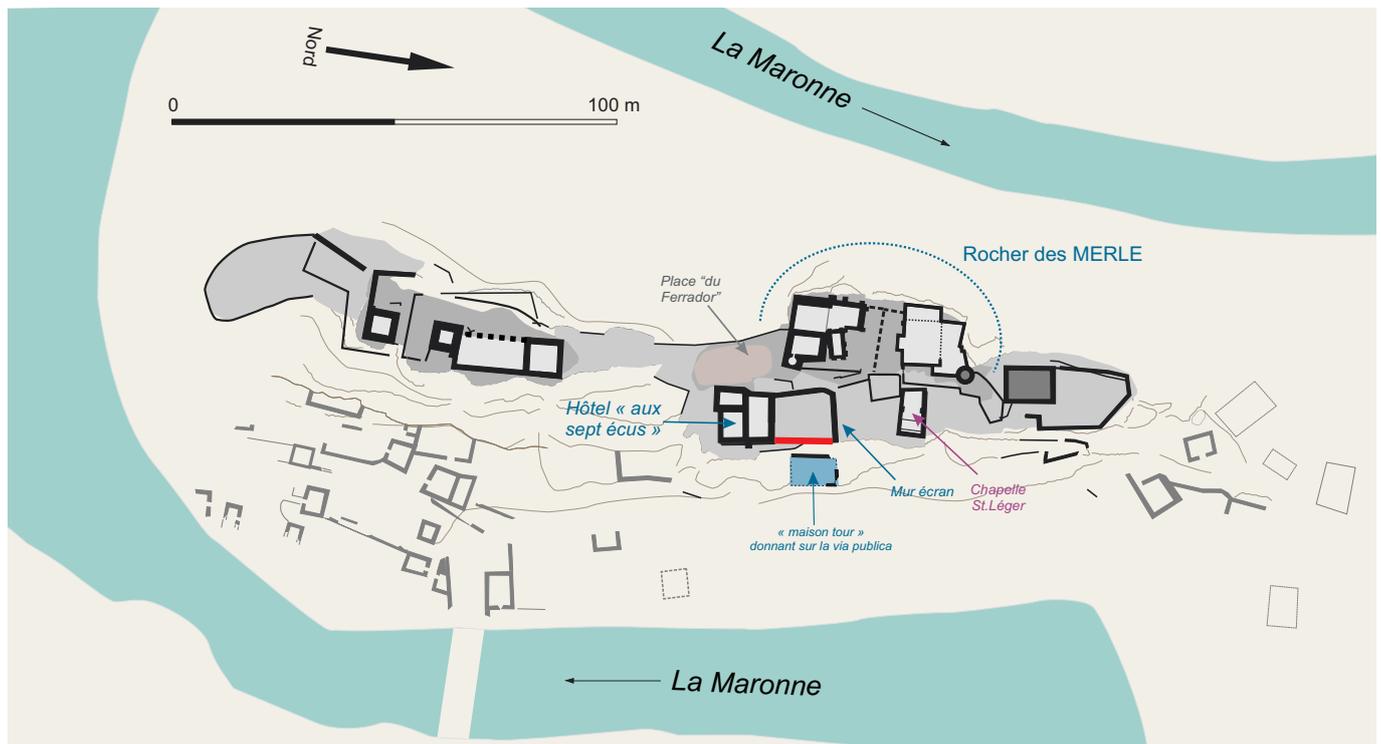
Gestreau Raphaël (MCC)

Bas Moyen Âge

SAINT-GENIEZ-Ô-MERLE Tours de Merle, mur effondré

Archétype régional de l'agglomération constituée de logis nobles et gérée suivant les principes de la coseigneurie, le *castrum* de Merle conserve aujourd'hui encore un ensemble remarquable de vestiges en élévation. L'état de conservation de certains pose, en revanche, régulièrement problème et des mesures d'urgence doivent être prises afin d'assurer la sauvegarde des vestiges et la sécurité des visiteurs. C'est dans ce contexte qu'une intervention a été menée sur l'un des murs de l'ensemble dit « Hôtel aux sept écus » (parfois également dénommé de Foulque de

Merle), logis tardif (fin XIV^e-XV^e s.) occupant une partie du rocher des Merle où l'on dénombre quatre autres résidences sur une faible superficie entourée d'abrupts. Le mur pour partie effondré se situe sur le côté est de la cour se développant devant le logis lui-même et reliant ce dernier au mur écran qui en marque l'accès, élément défensif unique sur le site associant bretèche et crénelage au-dessus d'une porte surmontée d'un bandeau décoré d'une série de sept écus en granite, à l'origine probablement peints.



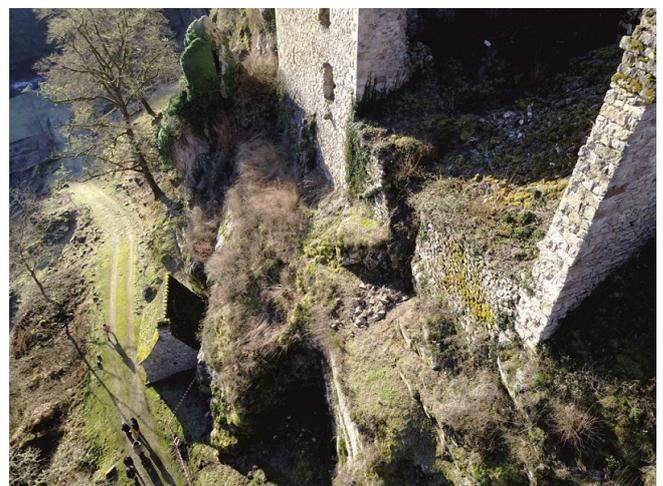
SAINTE-GENIEZ-Ô-MERLE - Tours de Merle, mur effondré
 Plan simplifié du site des Tours de Merle. En rouge : mur étudié. Immédiatement à l'est en bleu :
 emprise du bâtiment situé en contrebas et ouvrant sur la voirie médiévale (Dao P. Conte, Drac-Sra)

L'opération a consisté d'une part à compléter les observations sur ce secteur du site et à assurer la prise d'une documentation sur les architectures, l'état d'instabilité du mur oriental de la cour interdisant toute approche par la fouille. Une topographie et un relevé photogrammétrique de l'élévation ont ainsi été réalisés par une équipe du bureau Evéha, profitant de l'échafaudage dressé pour les travaux de confortement rapidement mis en œuvre après cette courte intervention.

Relevés et observations montrent que ce mur est une création postérieure à la construction du logis et de son mur écran auxquels la maçonnerie est simplement accolée. En outre, l'observation de la brèche accidentelle ne permet pas de confirmer la présence d'une muraille doublement parementée, mais simplement montée à parement unique avec un léger fruit sans mortier. Ce mur apparaît donc comme un simple mur de terrasse contre lequel s'accumuleront les remblais d'écroulement des édifices voisins, générant des poussées importantes expliquant, du moins pour partie, l'affaissement accidentel de la fin 2016. On peut dès lors s'interroger sur la présence initiale d'une limite construite à cet endroit. En fait, il n'est pas improbable qu'aucune maçonnerie n'ait été édifée à l'origine, l'abrupt important suffisant à compléter la fortification de la cour du logis assurée par son mur écran et un mur occidental, le long de la ruelle distribuant la place *del ferrador* située au sud du rocher des Merle. On peut également émettre l'hypothèse qu'une simple palissade de bois ait été dressée pour compléter la défense à cet endroit, seule la fouille de

la cour permettrait de discuter ce point. À noter que le dégagement de la végétation a également permis d'observer les restes d'un escalier extérieur, rampant le long du mur et installé dans l'étroit espace situé entre la plateforme supérieure portant le logis et l'arrière d'un édifice disparu édifée en contrebas à l'est. Plusieurs restes de maçonneries et parois rocheuses composant cet édifice de plusieurs étages ont été repérés le long de la rue médiévale rejoignant les zones d'habitat subordonné du *castrum* et le franchissement de la rivière Maronne.

Conte Patrice



Vue verticale de la zone étudiée. A droite : l'extrémité du mur écran ; au centre le mur oriental et sa brèche accolée à l'angle du logis. Au bas de la photo, au centre : emplacement du bâtiment donnant sur la voirie médiévale visible sur la gauche (photo N. Vedelago, Drac-Crmh)

SAINT-PANTALÉON-DE-LARCHE

ZAC de Brive-Laroche sortie nord

Le projet porté par la Société publique locale de Brive et son agglomération d'aménager une voirie au nord de l'ancien aérodrome Brive Laroche, a motivé la prescription d'un diagnostic archéologique par le service régional de l'Archéologie. L'emprise se situe au nord du projet de la zone d'aménagement concertée sur l'emplacement de l'ancien aérodrome de Brive Laroche situé sur les communes de Brive-la-Gaillarde et Saint-Pantaléon-de-Larche, en Corrèze, et s'inscrit dans la continuité des phases 2 et 3 réalisées en 2015 et 2016 par l'Inrap, phases qui avaient permis la découverte de sites archéologiques attribués au Paléolithique moyen et à la période médiévale.

Avec une situation géologique très sensible au sein des formations sédimentaires des basses terrasses, le

projet de sortie nord de la ZAC Brive Laroche concerne la rive gauche de la confluence de la Corrèze et de la Vézère, à une altitude moyenne de 102 m.

Dix-sept sondages ont été réalisés dans le but de reconnaître et de caractériser les éléments du patrimoine archéologique se trouvant dans la zone affectée par l'emprise du projet. Ce diagnostic a atteint les objectifs prescrits en permettant la reconnaissance de 9,04 % de la surface totale sans pour autant permettre la découverte d'indices archéologiques excepté quelques pièces lithiques isolées et un ancien chemin probablement contemporain.

Defaye Sophie

Gallo-romain

SAINT-RÉMY

Site gallo-romain des Fonts

Bien qu'aucune intervention sur le terrain n'ait été réalisée en 2017 sur le site antique des Fonts à Saint-Rémy, nous nous sommes consacrés à poursuivre un programme d'analyses.

Nous avons pu engager une étude micromorphologique portant sur quatre lames minces (étude menée par Cristiano Nicosia, PhD geoarchaeological and soil micromorphological consultant-Italy). Celles-ci ont été réalisées dans deux prélèvements issus des niveaux périphériques du bâtiment quadrangulaire découvert au nord du site. L'objectif de cette étude était d'apporter des éléments sur la présence de possibles niveaux de circulation. De manière générale, l'étude montre que les niveaux anthropiques sont très perturbés par l'action de la faune du sol et des racines et qu'il n'y a

pas d'exposition prolongée de la surface des couches pouvant témoigner de la présence d'un sol.

Ensuite, une analyse biochimique du contenu de vases en céramique a été réalisée par SAS Laboratoire Nicolas Garnier. Les observations se sont portées sur une pomme en terre cuite blanche et un *dolium* antiques. Pour la pomme, les échantillons ont concerné les parois interne et externe. Pour le dolium, la paroi interne. Ce dernier a contenu « un corps d'animal ruminant qui a pu servir à l'imperméabilisation ainsi que des dérivés de fruit riche en acide malique (pomme, poire) et une faible quantité de raisin noir. Les fruits ont séjourné peu de temps dans le *dolium*, les traces de fermentation alcoolique étant très faibles » (Garnier 2017). Concernant la pomme, communément interprétée comme pomme saupoudreuse en raison



Le Dolium



La Pomme

des percements présents sur le dessus de l'objet, elle a contenu également « un corps gras d'animal ruminant en grande quantité, du vin rouge, aussi en quantité abondante et de la poix de conifère. L'analyse permet de montrer l'usage répété de la pomme pour contenir des liquides, plutôt aqueux, dont du vin/vinaigre. » (Garnier 2017).

L'interprétation de cet objet dans la littérature comme pomme saupoudreuse est donc à revoir. Ce type d'observation conforte l'idée d'un rituel particulier

(libations) réalisé au sein du bâtiment quadrangulaire interprété à ce jour comme lieu cultuel ou/et funéraire. Rappelons que la pomme a été découverte associée à d'autres objets (chien ithyphallique notamment). Cette analyse nous offre également l'opportunité d'approcher le rituel pratiqué autour ou dans ce bâtiment.

Loubignac Fabien

Moyen Âge

SÉGUR-LE-CHATEAU Château de Ségur

Le *castrum* de Ségur fait l'objet depuis l'automne 2017 d'un suivi archéologique, préconisé par le Service Régional de l'Archéologie dans le cadre de travaux de sécurisation du site (maîtrise d'œuvre : Bureau Manculescu ACMH et associés). Toujours en cours, cette surveillance a déjà livré quelques données inédites.

Le nettoyage du mur d'enceinte septentrional a ainsi révélé l'existence d'une petite baie géminée d'à peine 50 cm de large à l'ouest du logis-tour à contreforts qui cantonne l'actuelle entrée (fig. 1 et 2). D'un type plutôt « archaïque », cette fenêtre pourrait dater des XI^e-XII^e siècles. Sa faible largeur suggère en outre qu'elle faisait peut-être partie, initialement, d'un ensemble de baies multiples à arcs monolithes échancrés. L'ouverture d'une tranchée d'échafaudage sur la face interne de ce même mur a d'autre part occasionné la découverte d'une maçonnerie en quart-de-rond susceptible d'avoir été une tourelle de flanquement.

La chapelle Notre-Dame a été construite dans l'angle nord-est de la partie vicomtale (fig. 3). Mentionné dès 1265, l'édifice ne paraît pas antérieur aux XIV^e-XV^e siècles, dans son état actuel. Les nervures et les arcs

doubleaux de sa voûte d'ogive présentent ainsi des moulures qui ornent habituellement les œuvres de cette période (la doucine et le tore à listel, notamment). Le décor des deux culots situés sous les colonnettes de la baie axiale (feuille de chou traditionnellement associée au gothique tardif) et les bases « buticulaires » des fenêtres du chevet s'accordent également avec le style tardo-médiéval. Les traces de taille confirmeraient de même cette proposition de datation : la plupart des pierres calibrées portent des stigmates de brettage, de grain d'orge, et peut-être de ripe, c'est-à-dire d'outils utilisés essentiellement à partir du XIV^e siècle. Plus



Fig. 1 - La baie géminée mise au jour sur le mur d'enceinte nord.

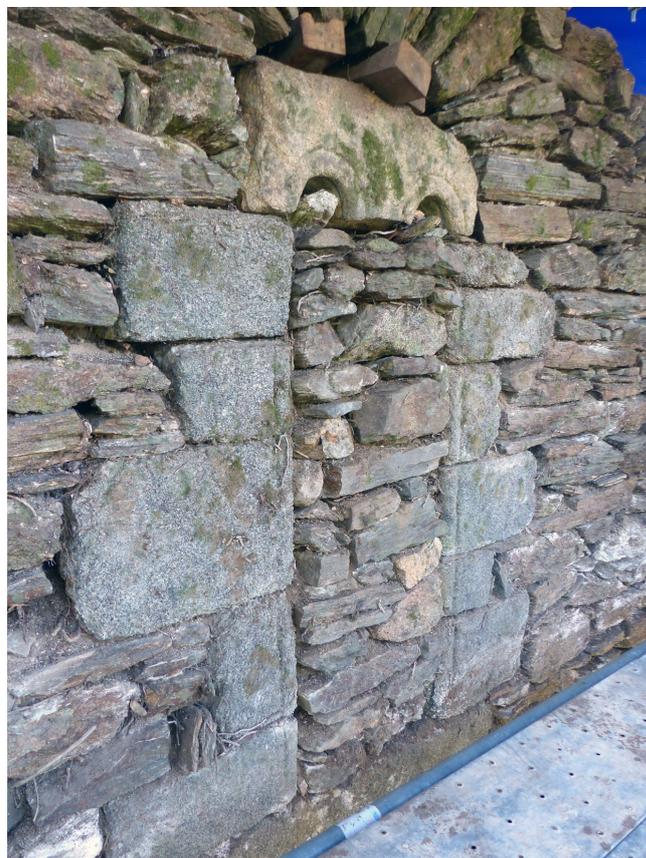


Fig. 2 - Le logis-tour à contreforts situé à l'ouest de l'actuelle entrée, vu depuis le nord.

tardivement (vers 1500 ?), la chapelle fut dotée d'un étage fortifié desservi par un petit escalier en vis intra-mural (fig. 4). Ce dernier aménagement, ainsi que des lambeaux de sol en carreaux de pavement monochromes, ont été mis au jour lors du nettoyage des arases de l'édifice.

La *turrus* des vicomtes a aussi bénéficié d'une surveillance particulière. Datable du XIII^e siècle d'après la typologie de ses baies ternées, cette tour est épaulée sur sa face sud par trois contreforts montant de fond (deux contreforts latéraux de 2,10 m à 2,16 m de large, et un contrefort médian en étrave de 1,60 m de large). En partie remblayé aujourd'hui, son premier niveau (un cul-de-basse-fosse ?) s'ouvrait au sud par un jour en meurtrière. L'étage comportait quant à lui deux fenêtres ébrasées bâties dans un léger renforcement de la maçonnerie. Ajourées chacune de trois baies séparées par de fines colonnettes mesurant tout au plus 11 cm de diamètre, ces baies (et celle que l'on perçoit sur le mur ouest) devaient servir autant à éclairer la pièce « noble » de la tour (l'*aula* vicomtale ?) qu'à magnifier celle-ci (fig. 5). De part leur largeur, elles s'apparentaient en tout cas à de véritables petites « salles » intra-murales, fermées à l'intérieur par des volets sur pivot (que suggèrent des vestiges de crapaudines) et à l'extérieur par des volets gondés.

Durant les mois à venir, le suivi archéologique se concentrera sur le secteur ouest du *castrum*, où subsistent un grand logis sur cave daté du XV^e siècle, et, plus au nord, deux tours médiévales, dont une

tour-porche. Dans la continuité des réflexions en cours, nous tâcherons aussi de mieux cerner l'articulation entre la *turrus* vicomtale et les bâtiments qui la joutent, au nord. Sans présager des découvertes que ne manqueront pas d'occasionner les travaux de sécurisation durant l'année 2019, nous pouvons d'ores et déjà affirmer que beaucoup de questions resteront en suspens au terme de ce suivi (par exemple celle de l'organisation de la circulation à l'intérieur du *castrum* au Moyen Âge). Il est dès lors permis de penser qu'une fouille programmée serait une option intéressante en vue de poursuivre la dynamique de recherche engagée depuis maintenant plusieurs mois sur l'une des plus importantes forteresses des vicomtes de Limoges.

Palombas-Odile Dimitri



Fig. 3 - Le chevet de la chapelle Notre-Dame.

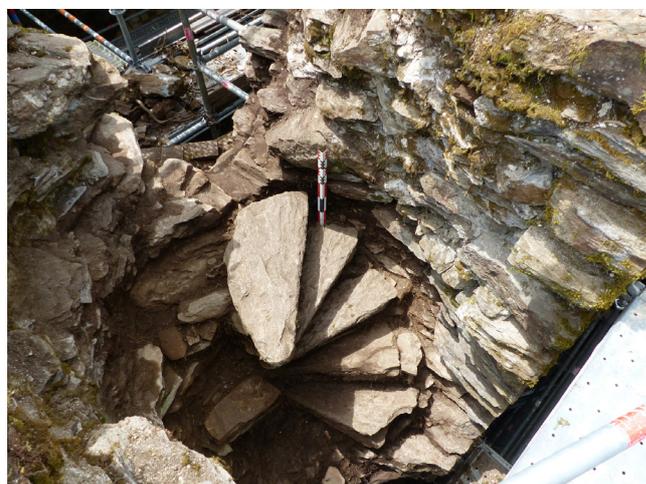


Fig. 4 - L'escalier découvert dans le gouttereau nord de la chapelle Notre-Dame.

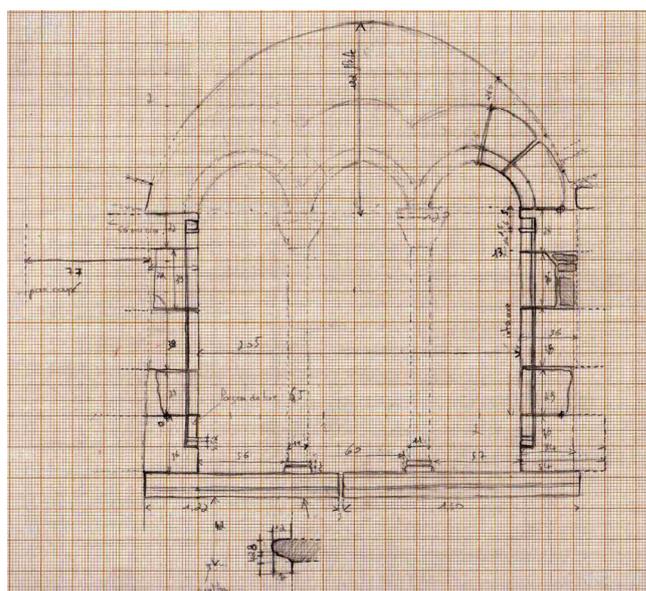


Fig. 5 - Relevé au 1/20^{ème} de la baie ternée est de la *turrus* des vicomtes (face extérieure).

SOUDAINE-LAVINADIÈRE

Prieuré et église de Lavinadière

Les campagnes de fouille programmées de 2003 à 2013 (auxquelles ont doit ajouter la fouille initiale de 1995 et les sondages de 2010) ont permis, pour la première fois en Limousin, de mener l'étude presque intégrale d'un site de prieuré et de son église associée. Le fait que l'habitat monastique de Lavinadière relève d'un ordre religieux peu connu, celui du Saint-Sépulcre de Jérusalem, a rendu encore plus exceptionnelle l'opération de recherche que l'équipe a pu mener sur ce site.

Il restait toutefois la possibilité d'étendre la fouille de la zone du cimetière reconnue partiellement jusqu'ici où avait déjà été étudiée plus d'une soixantaine de sépultures. En outre, il était aussi d'intérêt de pouvoir reconnaître ponctuellement l'espace compris au sud de l'église, zone jusqu'ici inaccessible à la fouille. Ce sont ces principes qui ont guidé la réalisation de cette ultime campagne de terrain en 2017.

Les résultats attendus ont été largement atteints : alors que des observations complémentaires et ponctuelles ont été menées sur la partie du prieuré se développant au nord de l'église, l'effort a surtout porté sur l'extension de la reconnaissance du cimetière et de la zone située au sud. Concernant ce dernier secteur, une grande tranchée perpendiculaire au mur de l'église et deux sondages ponctuels ont permis de révéler un ensemble de maçonneries jusqu'ici inconnues qui, bien que très arasées et très partiellement fouillées,

ne laissent que peu de doutes sur la présence d'un bâtiment accolé au gouttereau sud de l'église et correspondant fort probablement à une chapelle latérale construite à la charnière du Moyen Âge et de l'époque moderne presque totalement arasée à une date indéterminée (période contemporaine). Le grand mur oriental de cette construction constituant en même temps la limite d'extension du cimetière.

Désormais ce sont près de 120 sépultures qui ont été étudiées, échantillon suffisant pour augmenter notre connaissance de cet espace d'inhumation, même s'il reste encore des tombes encore intactes, inexplorées sous certaines fouillées cette année. Au terme de la fouille de 2017 un certain nombre d'observations peuvent d'ores et déjà être faites sous réserve, bien sûr, des analyses de laboratoire qui sont actuellement en cours (A. Noterman). L'organisation du cimetière est désormais bien connue et reste classique avec une implantation des tombes ouest-est autour du chevet de l'église, toutefois, la volonté de s'approcher de ce chevet de plan absidial a occasionné quelques exceptions dans le placement des tombes qui ne respectent pas toujours cette orientation et livre de fait l'image d'une répartition « en éventail » autour du chevet. Parmi les caractéristiques notables du cimetière de Lavinadière, on peut également retenir celui de la pratique de marquage de certaines tombes. Les campagnes de fouille précédentes avaient livré



Lavinadière : vue depuis l'est du chevet et de la zone du cimetière fouillée en 2017. La zone hachurée au premier plan correspond au fossé creusé au XVI^e siècle et recoupant le cimetière antérieur ; en jaune, emprise du bâtiment inédit (chapelle ?) édifiée au sud. (Photo : E.Balbo ArchéA ; dao : P.Conte)

plusieurs sépultures surmontées de dalles funéraires ou accompagnées exceptionnellement de stèles verticales de grande taille, 2017 a montré que parfois de simples dalles de pierres grossières pouvaient être placées à la tête ou aux pieds de certaines sépultures, elles permettaient d'ancrer de façon durable dans le paysage du cimetière l'emplacement des défunts. Ces « marquages » devaient participer à la gestion de l'espace funéraire comme en témoigne la superposition presque parfaite de plusieurs niveaux d'inhumation au même emplacement, opération qui n'aurait pu se faire sans le marquage précis des tombes et l'entretien régulier du cimetière.

L'état de conservation des squelettes reste en général très médiocre on peut toutefois esquisser quelques observations concernant le recrutement du cimetière et le profil de la population inhumée. De manière globale, les individus découverts à Lavinadière ne présentent pas de traces significatives de carences alimentaires ou de stress particuliers ce qui corrobore l'hypothèse d'un cimetière « réservé » à un groupe « privilégié », celui des chanoines du prieuré et de leur entourage. L'étude des dents d'une vingtaine d'individus permettra de compléter ces premières observations, en particulier sur l'état sanitaire et l'alimentation de cette population. Enfin, la détermination du sexe et de l'âge au décès des individus participera également à

terme à la caractérisation de la population inhumée. Pour l'heure et malgré le mauvais état de conservation des matières osseuses, limitant le nombre de cas étudiables, les individus inhumés identifiés sont exclusivement de sexe masculin. On note cependant, en 2017, la présence d'un enfant âgé entre 6 et 9 ans qui porte à au moins trois le nombre des immatures inhumés dans le cimetière de Lavinadière.

De nombreuses autres informations sont attendues des études en cours, en particulier sur la question de la chronologie d'utilisation du cimetière. Déjà, grâce à l'obtention d'une série de 7 mesures radiocarbone (programme Artémis, ministère de la Culture) se fait jour une chronologie peut-être plus ancienne (dès le XII^es. ?) qui pourrait confirmer l'hypothèse d'une première église (et donc d'un cimetière) antérieurs à la création du prieuré qui n'est vraiment attesté qu'à partir du XIII^es.

Désormais, l'équipe de recherche, fédérée au sein de l'association ArchéA, va s'employer à l'étude de l'importante documentation issue des recherches dans la perspective de leur publication, alors que, parallèlement un projet de valorisation des vestiges, porté par la collectivité, se mettra en place à partir de 2019.

Conte Patrice

VARETZ

5 rue Roger Madrias

Cette opération archéologique s'inscrit dans le cadre d'un projet d'habitation individuelle sur la commune de Varetz, en Corrèze, au 5 rue Roger Madrias. Une prescription émise par le service régional de l'Archéologie a déclenché un diagnostic archéologique sur une superficie totale de 1629 m² (parcelle AX37) ; ce dernier a atteint les objectifs prescrits en permettant la reconnaissance de 11,90 % de la superficie accessible de l'emprise. Cette opération a été menée par l'Inrap entre le 30 août et le 1er septembre 2017.

Le projet se situe à l'entrée sud-est du bourg actuel à une altitude moyenne de 103 m. Le contexte historique laissait présager un fort potentiel archéologique étant

à proximité de la nécropole médiévale découverte lors d'une opération de diagnostic réalisée en 1996 dans l'église Saint-Julien de Varetz.

Sur les six sondages mécaniques, seuls trois ont permis la découverte de vestiges archéologiques datés du XII^e - XIII^e s. Ils se présentent sous la forme de structures fossoyées de type fosse et fossés. La sédimentation des tranchées positives est liée essentiellement à la dynamique fluviale de la Vézère et de son affluent la Loyre, facilitant la préservation des niveaux d'occupation.

Defaye Sophie

**NOUVELLE-AQUITAINE
CORRÈZE**

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Opération communale et intercommunale

2 0 1 7

N° Nat.					N°	P.	
123360	CHAMBOULIVE, ESPARTIGNAC, LAGRAULIÈRE, NAVES, SAINT-CLÉMENT, SAINT-JAL, SAINT-SALVADOUR ET SEILHAC	Prospection diachronique	DRUELLE Patrick	BEN	PRD	7	137

**CHAMBOULIVE, ESPARTIGNAC,
LAGRAULIÈRE, NAVES,
SAINT CLÉMENT, SAINT JAL,
SAINT SALVADOUR ET SEILHAC
Prospection diachronique**

Les campagnes 2017 et 2018 ont permis d'enrichir le corpus des champs prospectés avec 108 nouvelles références, passant ainsi de 309 à 427.

Nous avons identifié 28 nouveaux sites qui ont livré des indices archéologiques plus ou moins abondants ou significatifs :

- 8 sites préhistoriques à Chamboulive pour 48 champs visités
- 2 sites préhistoriques à Espartignac pour 4 champs visités,
- 1 site gallo-romain à Lagraulière pour 3 champs visités,
- 1 site préhistorique et 1 site préhistorique et gallo-romain (?) à Naves pour 4 champs visités,
- 1 site préhistorique à Saint-Clément pour 2 champs visités,
- 4 sites préhistoriques et 1 site gallo-romain à Saint-Jal pour 19 champs visités,
- 3 sites préhistoriques et 1 site gallo-romain à Saint-Salvador pour 11 champs visités,

- 6 sites préhistoriques à Seilhac pour 17 champs visités.

Huit fiches d'entités archéologiques ont été établies :

- Chamboulive : Sous Serre (site n° 376) : azilien et néolithique final/chalcolithique
- Espartignac : La Brauze-ouest (site n° 396) : néolithique
- Lagraulière : La Moissonnie bis (site n° 97) : gallo-romain,
- Naves : Cueille (site n° 352a), néolithique et gallo-romain douteux,
- Saint Jal : Enval (site n° 375) : gallo-romain,
- Saint Salvador : La Croix Saint Roch-centre (site n° 381) : préhistoire, et Les Montillious (site n° 380) : gallo-romain ,
- Seilhac : Champeil (site n° 326) : préhistoire.

Druelle Patrick